



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

AOC « VENTOUX »

Avis de consultation publique

Lors de sa séance du 18/11/2021, le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO a décidé la mise en consultation publique du projet d'aire parcellaire de l'appellation d'origine susmentionnée.

Ce projet d'aire parcellaire concerne les communes de L'Isle-sur-la-Sorgue et Velleron sur le département du Vaucluse.

La consultation se déroulera **du 03/01/2022 au 03/03/2022 inclus**.

Les plans cadastraux matérialisant le projet d'aire parcellaire pourront être consultés en mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue et Velleron aux jours et heures d'ouverture pendant la durée de consultation.

Pendant ce délai, et conformément à la Directive INAO-DIR-2015-03, les propriétaires et exploitants pourront formuler des réclamations auprès de l'INAO par courrier (*recommandé avec accusé de réception le cas échéant*) à l'adresse suivante : INAO site d'Avignon – Forum de Courtine – BP 60912 – 84090 AVIGNON cedex 9
ou par courriel à l'adresse suivante : INAO-AVIGNON@inao.gouv.fr

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 03/03/2022, le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi.

Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus sur rendez-vous au site INAO aux jours et heures d'ouverture des bureaux.